

Pour chaque canon, il y a la quantité ordinaire d'armes blanches et de munitions. Ces dernières sont maintenant emmagasinées dans les batteries et forts auxquels elles appartiennent.

Le fort est maintenant gardé par les soldats de Sa Majesté chargés des munitions impériales, qui restent dans les magasins de la batterie avancée, et qui n'ont pas encore été transférées au gouvernement canadien, en attendant leur transport en Angleterre et la livraison de celles achetées par le Canada.

A la batterie du marché, j'ai confié à un gardien temporaire le soin du matériel et des munitions qu'elle renferme. Ce gardien, qui est aussi messager des bureaux de milice à Kingston, est recommandé comme étant une personne tout-à-fait digne de confiance.

J'ai également placé un gardien temporaire à la Tour Murney. C'est un soldat licencié de l'artillerie royale, servant aujourd'hui comme volontaire au dépôt des bataillons de la Rivière Rouge. On dit aussi beaucoup de bien de lui. Vu la situation des édifices et la grande quantité de poudre que chacun d'eux renferme, il y avait nécessité de ne pas les laisser sans gardien. Le département n'aura rien à payer à ces deux gardiens.

Les terrains transférés forment 1,110 acres, 2 roods et 1 perche, tel qu'indiqué sur le plan. L'on m'a également remis les titres et baux de ces terrains. Je les transmettrai dès que j'aurai su du contrôle la date des derniers paiements faits par les porteurs de ces baux.

J'ai, etc.,

THOMAS WILY,  
Lieutenant-Colonel, Directeur des Magasins.

A l'honorable Ministre de la Milice, Ottawa.

(2,100.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

OTTAWA, 20 août 1870.

MONSIEUR,—En réponse à la lettre du secrétaire militaire (Lieutenant-colonel Earle) du 30 ultimo, j'ai l'honneur de vous transmettre, par ordre de l'honorable ministre de C. 9,150. la milice, le mémoire ci-joint, qui offre aux autorités impériales les remerciements du gouvernement Canadien pour les quatre batteries de 18 à lui transférées gratuitement, et de vous informer que le Lieutenant-colonel Wily, directeur des magasins, etc., a reçu instruction de se mettre en rapport avec les autorités militaires, pour recevoir ces batteries à Kingston, Montréal et Québec.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

J. MACPHERSON, Lt.-Col.,  
Pour le Député du Ministre de la Milice.

Au Secrétaire Militaire  
de Son Excellence le Gouverneur-Général.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 20 août 1870.

Relativement à la lettre du Secrétaire Militaire à Montréal, du 30 du mois dernier, au sujet des quatre batteries de 18 transférées gratuitement au gouvernement canadien par